**ARRETE PORTANT ATTRIBUTION**

**D’UNE INDEMNITE D’ASTREINTE**

**M…………………………………………………….**

**GRADE …………………………………………….**

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n° …, du …….. portant statut particulier du cadre d’emplois des ………………………,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 modifié, pris pour l’application du 1er alinéa de l’article 88 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels *gérés* par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur,

Vu le décret n° 2002-148 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des permanences au bénéfice de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'Intérieur,

Vu le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la Fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2015-415 du 14 avril 2015 relatif à l'indemnisation des astreintes et à la compensation ou à la rémunération des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement,

Vu l’arrêté du 7 février 2002 fixant les taux des indemnités et les modalités de compensation des astreintes et des interventions en application du décret n° 2002-147 du 7 février 2002 relatif aux modalités de rémunération ou de compensation des astreintes et des interventions de certains personnels gérés par la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur,

Vu l’arrêté en date du 24 août 2006 fixant les taux de l’indemnité d’astreinte attribuée à certains agents du ministère de l’Equipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer,

Vu l’arrêté du 14 avril 2015 fixant les montants de l'indemnité d'astreinte et la rémunération horaire des interventions aux ministères chargés du développement durable et du logement,

Vu la délibération en date du …………….. portant mise en place des astreintes au sein de la collectivité,

**ARTICLE 1 :**

Une indemnité d’astreinte est attribuée à M…………………., …………………………. (grade), à compter du …………………….. ou pour la période du ………………… au ……………………….

Il s’agit d’une indemnité de ……………………….. (*sécurité, exploitation ou décision*) correspondant aux missions de ……………………………… confiées à l’agent.

**ARTICLE 2 :**

Le montant de cette indemnité est fixé à ………… € pour un agent à temps complet.

*(Le cas échéant : Soit pour l’agent occupant un poste à temps non complet de x/35ème (ou à temps partiel de … %) un montant calculé au prorata de ……..€).*

Ce montant est versé à l’agent pour une astreinte de …………………………… (semaine complète / de nuit en semaine / de week-end / du samedi / du dimanche ou jour férié).

**ARTICLE 3** :

Le présent arrêté sera :

 - notifié à l’agent,

 - transmis au comptable de la collectivité,

 - transmis au Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Fait à …… le …….,

Le Maire (ou le Président),

*(prénom, nom lisibles et signature)*

*ou*

Par délégation,

*(prénom, nom, qualité lisibles et signature)*

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère

exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

 - Le tribunal administratif peut être saisi par l’application

 informatique « Télérecours citoyens » accessible par le

 site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Notifié le : ....................

Signature de l’agent :